

Bibliothèque

Cette société constitue un cas à part, tant son activité apparaît souvent dans les procès-verbaux du village, et tant les travaux que nécessite périodiquement l'amélioration de ses installations touchent de près la bourse du village. Et pour cause, la salle de la bibliothèque se trouve située dans le collège du hameau. Au début le village offrira la chambre de ses séances pour cette bibliothèque. On peut constater d'une manière assez amusante que c'est toujours le cas!

A4A, B42

Le 6 Janvier 1872.

Fondation d'une Bibliothèque pour l'abbaye

Invités de droit et régulièrement convoqués, les habitants du Village ci après nommés, savoir: Guignard Louis, Berney Auguste, Académie Institutant; le Docteur Ch. Jasteur, Berney Louis, Rochat Maurice, Rochat Henri et Ch., Guignard Henri Louis, Henri Guignard, Berney Rochat Charles fr., Rochat Henri m^r, Guignard Léon, Guignard Louis, Rochat Louis et Ch., Raymond Abraham, Guignard Auguste, Cadet fr. Louis, Rochat Charles père, Rochat David, Aut. Rochat Ami Octave, Guignard Louis marchand, Guignard Ernest d'Henri premier Guignard Jean, Cart Constant, Cart Alphonse, Cart Louis d'Henri, Cart Elvise, Vallon au sujet, Cart Henri forestier, Guignard Julien, Guignard Georges fr., Guignard Jules Charles, Rochat Jules et Siguet Marie, Henri Guignard municipal, Jules Guignard fr. Courcier, et L. Raymond Syndic et Samuel Guignard Secrétaire municipal, se sont réunis ce jour à la Salle des séances du Conseil Général sous la Présidence de M. Henri Guignard municipal, lequel expose à l'assemblée qu'une somme de 388 a été allouée au Village de l'abbaye pour indemnité de vivres aux soldats de troupes françaises lors de leur passage dans la Vallée les premiers jours de février 1871, et que la suite de la réunion d'un jour lui a été décidée à quoi et comment cette somme sera ^{utilisée} ~~employée~~. Les membres de la Municipalité de l'abbaye proposent, que vu la difficulté de répartir équitablement cette somme entre les personnes qui ont fourni des vivres ou logé des soldats, que cette somme soit appliquée à la fondation d'une Bibliothèque dans le Village. Après une préalable discussion, une première votation a lieu et toutes les personnes présentes déclarent abandonner la quote part qui leur revient et M. Jules entendante que vu les mesures qui ont déjà été prises par l'Administration, concernant les institutions, il ne sera pas admis de nouvelles réclamations à ce sujet.

Une seconde votation a lieu et tous les membres s'abstiennent.

déclarant vouloir verser la totalité de cette somme ; à la fondation
d'une Bibliothèque pour le Village de l'Abbaye.

Suivant de cette décision l'on procède à la nomination
d'un Comité de cinq membres, chargés de pourvoir à
l'exécution ; Sont nommés :

M. M. Porret Charles, pasteur, Président.
" Mollat Louis, Instituteur.
" Guignard Paul.
" Raymond Auguste D.
" Bernay Auguste,
1^{er} suppléant. Guignard Louis, maréchal.
2^e Guignard Samuel S.^{re}

L'Abbaye le 28 Février 1872

AH

L'Abbaye :
au Comité de
la bibliothèque

Le Conseil administratif de l'Abbaye
au Comité de la bibliothèque populaire de l'Abbaye

Monsieur le Président et Messieurs

En réponse à votre lettre du 22 Février courant par laquelle
vous nous demandez si le hameau de l'Abbaye ne se trouverait pas disposé à
faire quelque chose pour l'établissement de la future bibliothèque de l'Abbaye.
Le Conseil administratif a donc l'avantage de vous annoncer, qu'il voit avec bien
de plaisir la fondation d'un aussi utile établissement dans notre village, qui
jusqu'ici longtemps a été à l'état de projet. Il offre en conséquence la chambre de
ses séances pour local de cette bibliothèque et de plus, une étagère vitrée portative
pour y placer les volumes.

Comme le Conseil administratif ne connaît pas la grandeur qu'il
faudrait à cette étagère, il vous prie de lui indiquer les dimensions et il
s'empressera d'en faire exécuter la commande immédiatement.

Veillez, M^{rs} le Président et Messieurs agréer l'assurance
de notre considération distinguée.

Pour le Conseil administratif
Le Président
Le Secrétaire
S. Guignard

Don 17 Mars 1872.

AHA, #4

Conditions pour la construction d'une étagère vitrée pour la bibliothé-
que du Village de l'Abbaye.

1^{re} Cette étagère aura 7 pieds de vide de hauteur, 6 pieds de vide de largeur.

- et 11 pouces de profondeur, elle se construira de manière à pouvoir la démolir facilement, pour et au cas de besoin être transportée.
- 2° De cette manière elle se construira par parties formant (A) le soc, de la base supporté par trois pieds (B) la partie dessus formant corniche (C) les deux acotés qui seront fait en deux panneaux et assemblés avec le soc et le dessus avec des Seps en bois (D) le fond qui se fera de deux panneaux, se démontant en deux parties et fidèlement avec justesse assemblé avec les acotés le soc et le dessus.
- 3° La partie devant se fera par deux portes vitrées ayant chacune d'elle un panneau au bas de la hauteur d'une vitre, la porte divisée en deux, les portes tourneront par le moyen de deux tringles assemblés ensemble par des supports les portes pourront aussi facilement se démonter. L'une de ces portes soit celle de gauche se ferme par le moyen d'un ressort et celle de droite par une bonde serrure. Les portes se feront en bois de 12 lignes ouvrage fin.
- 4° Les vitres seront en bon verre exempt de globe et bien uni et droit sur...

Séance du 24 Juillet

Présidence de M^r Jules Guignard

A2

L 1872

Sont absent Louis Guignard Secrétaire

Bibliothèque de paroisse Le conseil de paroisse ayant dans sa séance du 19 Juin 1872 décidé l'établissement d'une bibliothèque - dite de paroisse - de vingt francs et nous communiqua par sa lettre du 26 Juillet courant accordée pour cinquante des démarches faites auprès de la société de l'établissement Toulouse cette société nous ~~pourrait~~ gratuitement pour sa fondation pour excéder 80 francs de livres et nous ferait des envois subséquents à mesure que le besoin s'en ferait sentir mais qu'il importait aussi pour établir une bibliothèque convenable de faire l'acquisition d'un certain nombre de livres qui ne se publie pas à Toulouse en conséquence ~~il~~ a décidé de s'adresser aux toutes les bourses particulières et publiques pour obtenir quelques secours avant de faire d'ultérieures démarches. Cet appel nous étant adressé et le conseil Admini- ~~tratif~~ reconnaissant tous les avantages qui peuvent résulter de l'établissement d'une bibliothèque dans notre commune.

Et puisque nous en sommes à parler de livres, revenons quelque peu en arrière pour découvrir, en 1825, un don d'ouvrages fait aux pauvres de la commune par Samuel Cart. On pourrait croire tomber sur quelques vieux romans d'autrefois, tout au moins sur les confessions de Rousseau ou les contes et romans de Voltaire. Ce serait ignorer le sérieux de nos vieux Combiens pour qui la lecture de la bible et d'autres ouvrages de religion permettait de meubler les soirées. Que dites-vous ainsi d'un ouvrage en six volumes sur la nature

et la religion par Monsieur Abraham Trembley ? Ou les quatre volumes d'Exposition de la foi chrétienne par M. G. Maillet, ministre du Saint Evangile ?

Copie de la déclaration de Monsieur Samuel Cart de ce qu'il a
lègué pour l'Ecole de l'Abbaye
Je donne & lègue aux livres de ma commune l'Abbaye Vallée du Lac
Je me suis un plaisir de léguer pour l'usage des Enfants de l'Ecole de l'Abbaye
l'Ecole de l'Abbaye de l'âge de 13 à 14 ans sous l'approbation de Monsieur le
Pastor les livres suivants pour en faire l'usage annuellement tout
les jours un Discours aux aînés. Instruction du Père & ses Enfants
sur la Nature et la Religion. Par Monsieur Abraham Trembley
ouvrage en six volumes. De plus quatre par Monsieur G. Maillet
Ministre du Saint Evangile qui ont pour Titre Exposition de la foi
chrétienne. De plus, je lègue pour l'entretien de ces livres, pour les
faire relire quand ils en auront besoin 10 \$ une fois pour toutes.
Je désirerais que ces livres fussent déposés chez des personnes soigneuses
& qu'on en prit soin, il me semble que le Régent serait la personne
propre à cela, toute fois je m'en rapporte à la prudence de ceux qui
ces livres sont destinés, comme la Municipalité ou au conseil du
Village de l'Abbaye. De plus je lègue pour les mêmes un très grand
livre d'Ecriture par Monsieur M. Zol, je prie que ce livre ne soit
ni taché, ni barbouillé. En fin, je lègue aux mêmes un petit livre
d'Ecriture par Monsieur Deljean célèbre Ecrivain à Genève ce livre
se recommande par la beauté & la régularité des caractères.
Fait & signé de main à Morges 30 May 1821. Samuel Cart père

La bibliothèque, comme toute société, et pendant plus d'un
siècle d'existence, eut ses hauts et ses bas. On la retrouve encore
avec des projets d'avenir en 1957:

Comité
Bibliothèque
20 x 11
1957
Pour donner un nouvel élan à la bibliothèque
du Village, laquelle a été quelque peu dilapidée
ses derniers années, faute de bibliothécaire à la page
un comité est formé et composé de Mlle Suzanne
Solay et de M. Henri Blenget, Rochat Louis, Denny
André, Rot Edmond. Les instituteurs sont d'accord
de fonctionner comme bibliothécaires. M. Edmond
Reymond, ancien régent, qui connaît très bien la
bibliothèque du Village pour avoir fonctionné pendant
de nombreuses années comme bibliothécaire à la satis-
faction de tout le monde sera demandé pour remettre
en ordre l'inventaire des livres.

10 ans se passent, on garde l'espoir. Ainsi apprend-on le 3 novembre 1977 que des dames voudraient relancer la bibliothèque en demandant quelque subside.

Et finalement, après vente du vieux collège, il convenait de lui trouver un nouveau local qui fut la salle des séances du C.A. dans les sous-sols de la grande salle.

Il est passionnant de regarder ce qu'on lisait autrefois. Dans ces livres soigneusement reliés, le bibliophile, c'est certain, y trouverait son bonheur!